

## Performance des OPC<sup>1</sup> - France • janvier 2023

### Hausse de la performance mensuelle des fonds monétaires et non-monétaires en janvier 2023

L'ensemble des fonds non-monétaires enregistre une performance mensuelle positive en janvier. La performance annuelle se redresse à - 3,4 % contre - 8,1 % en décembre 2022.

La performance mensuelle des fonds monétaires est à nouveau positive à + 0,18 % après + 0,13 % le mois précédent. La performance annuelle poursuit son amélioration à + 0,25 % contre + 0,03 % à fin décembre 2022.

#### Performance des OPC par catégorie (a)

(en pourcentage, encours en milliards d'euros)

	2021	Décembre 2022	Janvier 2023	Décembre 2022	Janvier 2023	Janvier 2023
	Performance annuelle			Performance mensuelle		Encours
<b>FONDS NON MONETAIRES</b>	<b>10,0</b>	<b>-8,1</b>	<b>-3,4</b>	<b>-1,8</b>	<b>3,0</b>	<b>1 478</b>
<b>Fonds actions (b)</b>	<b>21,5</b>	<b>-15,4</b>	<b>-5,2</b>	<b>-4,0</b>	<b>6,8</b>	<b>358</b>
<i>dont fonds indiciels cotés (c)</i>	<i>23,1</i>	<i>-12,1</i>	<i>-5,0</i>	<i>-5,4</i>	<i>4,9</i>	<i>36</i>
<b>Fonds obligations (b)</b>	<b>-0,6</b>	<b>-7,9</b>	<b>-6,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>1,3</b>	<b>275</b>
<b>Fonds mixtes (b)</b>	<b>7,3</b>	<b>-10,7</b>	<b>-6,2</b>	<b>-2,3</b>	<b>3,1</b>	<b>306</b>
<b>Fonds autres (d)</b>	<b>10,7</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,6</b>	<b>-0,7</b>	<b>1,4</b>	<b>538</b>
<i>dont fonds d'épargne salariale</i>	<i>11,7</i>	<i>-7,5</i>	<i>-3,5</i>	<i>-2,1</i>	<i>3,8</i>	<i>162</i>
<b>FONDS MONETAIRES (e)</b>	<b>-0,50</b>	<b>0,03</b>	<b>0,25</b>	<b>0,13</b>	<b>0,18</b>	<b>375</b>

Source : Banque de France

(a) Performance annuelle nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).

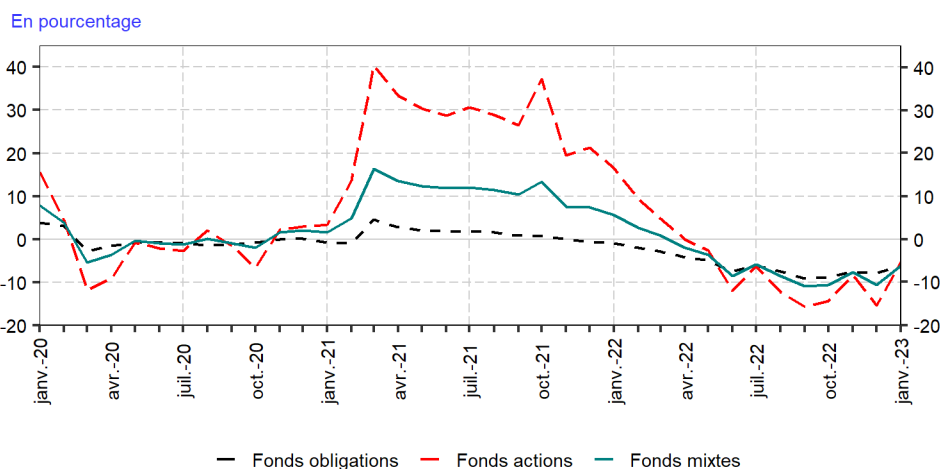
(b) Hors fonds d'épargne salariale (qui sont regroupés dans les fonds « autres »).

(c) Les fonds indiciels cotés sont aussi nommés ETF (Exchange Traded Funds).

(d) Fonds d'épargne salariale (y compris fonds d'épargne salariale monétaires), fonds immobiliers, fonds de capital investissement, fonds à formule, « hedge funds ».

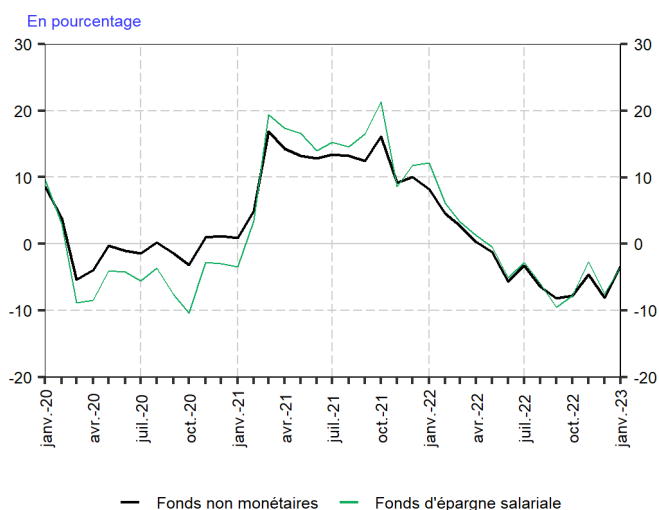
(e) Les Fonds d'épargne salariale monétaires sont exclus du périmètre, les fonds monégasques sont inclus

#### Performance annuelle des OPC actions, obligations et mixtes

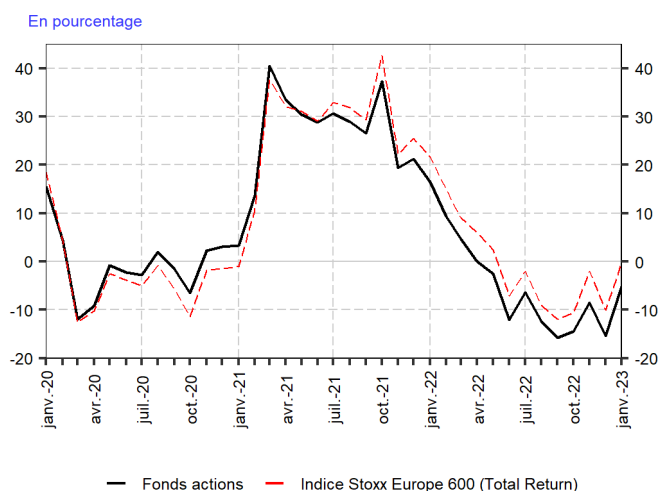


<sup>1</sup> OPC : Organismes de placement collectif.

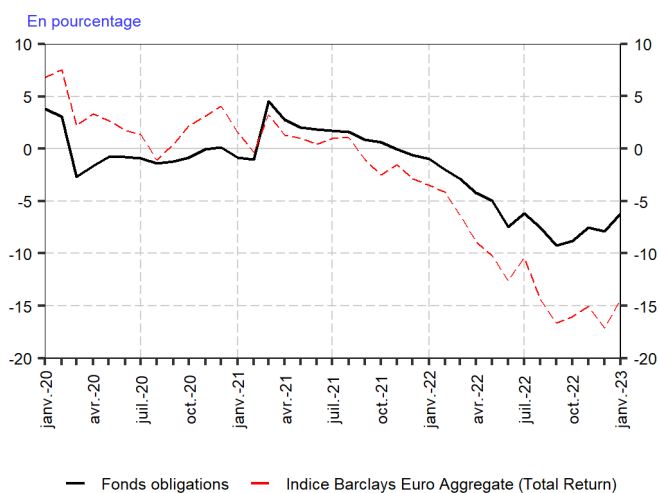
## Performance annuelle des fonds non monétaires et fonds d'épargne salariale (a)



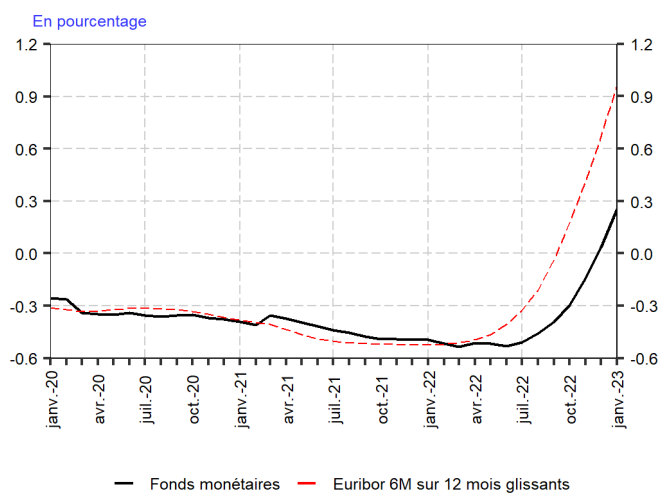
## Performance annuelle des fonds actions (a)



## Performance annuelle des fonds obligations (a)



## Performance annuelle des fonds monétaires (a)



Source : Banque de France, Barclays, Europerformance

(a) Performance annuelle nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).

## Complément

Les catégories de fonds présentées sous revue sont issues de la nomenclature définie par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La classification d'un fonds est déterminée en fonction de son exposition réelle aux risques dont le calcul et les seuils sont définis par les instructions AMF n° 2011-19, 2011-20 et 2011-21.

L'indice **Stoxx Europe 600** est constitué de 600 entreprises résidentes dans 18 pays européens.

L'indice **Barclays Euro Aggregate Bond** est un indice de référence général qui mesure le marché des obligations de catégorie investissement libellées en euros à taux fixe avec une maturité résiduelle supérieure à un an, y compris les bons du Trésor, les obligations d'État, les obligations de sociétés et les obligations titrisées. L'inclusion est basée sur la devise de l'obligation et non sur le pays de l'émetteur.

La performance des indices est mesurée par le rendement total (variation de prix et coupons/dividendes réinvestis). Les écarts de rendements entre ces indices et la performance des OPC observée en France reflète les différences de composition et d'orientation de gestion, notamment le partage entre obligations souveraines à forte liquidité émises par les grands pays avancés, les obligations souveraines moins liquides ou à couple risque-rendement plus élevé et les obligations d'émetteurs privés.

Les traitements statistiques opérés sur les fonds nouvellement collectés dans le cadre du nouvel applicatif « OPC2 » sont décrits dans le focus du [Stat Info Panorama financier des OPC du 2<sup>ème</sup> trimestre 2022](#).

